Un message est reçu du Sénat afin d'informer cette Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº S-14, Loi concernant la "Stanmount Pipe Line Company". -M. Morton.

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions du paragraphe (2) de l'article 103 du Règlement.

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Pour la première fois, la constitution d'un comité des prévisions de dépenses en tant que comité permanent a été décrétée par la Chambre des communes lorsque celle-ci, le 30 mai 1958, en a ajouté le nom dans la liste des comités permanents énumérés à l'article 65 du Règlement.

Le mardi 3 juin 1958, un ordre de renvoi de la Chambre établissait la composition initiale du Comité et lui conférait par la résolution ci-après, les

pouvoirs ordinairement attribués aux comités permanents.

Il est ordonné—Que le Comité permanent des prévisions de dépenses soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

Le même jour, la Chambre lui déférait son premier sujet d'étude, soit les crédits du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire de 1958-

1959 afférents au ministère de la Défense nationale.

Le mercredi 2 juillet 1958, les postes du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire afférents au ministère de la Production de défense ont aussi été renvoyés au Comité, à sa demande.

Le Comité a examiné et approuvé ces prévisions de dépenses (soit les crédits 78 à 84 inclusivement, 220 à 225 inclusivement, 504, 505, 541 et 578) et recommande à la Chambre de les approuver, tout en formulant à leur égard certaines observations et certains vœux.

Lors de son examen des prévisions susmentionnées, le Comité a entendu comme témoins le ministre et le sous-ministre de la Défense nationale, le ministre et le sous-ministre de la Production de défense, de même que de nombreux hauts fonctionnaires, et des représentants de sociétés de la Couronne telles que la Corporation commerciale canadienne, la Canadian Arsenals Limited, la Defence Construction (1951) Limited, la Polymer Corporation Limited et la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Il a tenu 25 séances, entendu 23 témoins, demandé et reçu 31 rapports et documents se rapportant aux opérations des deux ministères. De plus, les réponses à de nombreuses questions ont été déposées sur sa table.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable J. Waldo Monteith, le commodore de l'Air C. F. Johns, sous-ministre adjoint chargé de la construction et des propriétés au ministère de la Défense nationale, le lieutenant-colonel E. F. Churchill, sous-directeur des travaux de l'Armée, ont été convoqués devant le Comité. Ce dernier avait aussi été prié de citer d'anciens officiers supérieurs des forces armées n'occupant aucun poste au ministère. A la suite d'un vote enregistré, le Comité a décidé de ne pas convoquer les susdits anciens officiers supérieurs.

En plus des séances régulières du Comité, il y a eu, en six occasions, réunion du sous-comité directeur convoqué pour traiter de questions à lui déférées par le comité plénier.